



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction des ressources humaines
du ministère de la Défense

Devenez **MÉDECIN CONSEIL EXPERT** au ministère des Armées



Vous êtes médecin civil ? Vous envisagez un changement d'activité ou de prendre prochainement votre retraite ?

Rejoignez le service des pensions et des risques professionnels du ministère des Armées en tant que médecin conseil expert sous contrat



LE MEDECIN CONSEIL EXPERT :

- Diligente des expertises médicales
- Se prononce sur l'imputabilité et propose un taux d'invalidité
- Contribue au collectif médical sur les sujets pensions d'invalidité des personnels militaires et civils et des victimes civiles



Vous êtes intéressé(e) ?

**Contactez le bureau des expertises médicales
du service des pensions et des risques professionnels**

05 16 59 47 28 ou 05 16 59 48 84